

COMMUNE DE LA TOURETTE

Département de la Loire
Arrondissement : MONTBRISON

Téléphone : 04.77.50.08.43
e-mail : secretariat.mairie@latourette42.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 octobre 2023

Date de la Convocation : 19 octobre 2023

Délibération : DE_2023_039

Objet : SALLE ERA : tarif des locations à partir du 1er janvier 2024

nombre de membres en exercice : 15
nombre de membres présents : 14
nombre de membres votants : 14
abstention : 0

VOTE : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSENTION : 0

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept octobre, le Conseil Municipal de la commune de LA TOURETTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Serge GRANJON (Maire)

PRESENTS: Serge GRANJON, Christian BAREL, Claude GRAC, Belkacem ABDALLAH, Jacques DURIEUX, Yvonne BAREL, Jean-Yves FAURE, Brigitte REGIOR, Philippe GRANDCHAMP, Robert DUPIN, Marie Odile LAGER, Estelle PATOUILLARD, Corinne POIRIEUX, Eddy THOMAS

ABSENTS EXCUSES: Jocelyne PERONON

ABSENTS REPRESENTES :

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie Odile LAGER

Le Maire expose au Conseil Municipal que la salle d'équipement rural d'animation (ERA) étant louée à l'avance, il y a lieu de revoir les tarifs pour les mettre en application à compter du **1^{er} janvier 2024**.

Après délibération, avec 13 voix pour et 1 voix contre, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de locations la salle d'équipement rural d'animation (ERA) comme suit :

ASSOCIATION – ORGANISME – ENTREPRISE

ASSOCIATIONS PERMANENTES DE LA COMMUNE au nombre de 6 : Touretruc, Comité des fêtes, Société de chasse, Club amitié loisirs, Union Sportive Sud Forézienne, Saintourniz

GRATUITE UNE FOIS PAR AN (une journée ou une soirée) : pour chaque association de la commune, la salle est donnée gratuitement une fois par an (location + chauffage + charges)

Sous-Préfecture de MONTBRISON Date de réception de l'AR: 31/10/2023 042-214203127-20231027-DE_2023_039-DE

Si ces associations ont déjà utilisé leur disposition particulière de gratuité et si elles ont besoin, une nouvelle fois de la salle, il leur sera demandé la somme de 50 € au titre des charges.

Disposition particulière pour l'association TOURETRUC pour les représentations THEATRALES :

Il sera demandé 240 € au titre des charges pour les trois représentations du vendredi, samedi et dimanche.

ASSOCIATIONS ou ORGANISMES EXTERIEURS DE LA COMMUNE

ENTREPRISES DE LA COMMUNE OU EXTERIEURES

Exemple d'organisme (liste non exhaustive : école publique de St Bonnet le Château, école privée St-Joseph, école de musique, DDT, FNACA, SIEL, Association forestière du Sud Forez, Comité du fleurissement intercommunal.....)

<i>Réunion ou festivité ayant lieu la journée</i>	<i>Location exceptionnelle</i>	<i>Location courante</i>
Remise des clés : <i>En début de matinée et restitution le soir</i>	Remise des clés : <i>le vendredi (milieu d'après midi) et restitution le samedi (avant 12H00)</i>	Remise des clés : <i>le jeudi soir après 18h et restitution des clés le lundi soir suivant après 18h</i>
Salle ERA 200 € Caution 500 €	Salle ERA 200 € Caution 500 €	Salle ERA 400 € Caution 500 €

PARTICULIER –PERSONNE PHYSIQUE :

RESIDANTS DE LA COMMUNE

<i>Réunion ou festivité ayant lieu la journée</i>	<i>Location exceptionnelle</i>	<i>Location courante</i>
Remise des clés : <i>En début de matinée et restitution le soir</i>	Remise des clés : <i>le vendredi (milieu d'après midi) et restitution le samedi (avant 12H00)</i>	Remise des clés : <i>le jeudi soir après 18h et restitution des clés le lundi soir suivant après 18h</i>
Salle ERA 200 € Caution 500 €	Salle ERA 200 € Caution 500 €	Salle ERA 400 € Caution 500 €

RESIDANTS DES COMMUNES SUIVANTES : Saint-Bonnet-le-Château, Luriecq, Saint-Jean-Soleymieux, Soleymieux, Chenereilles, Marols, La-Chapelle-en-Lafaye, Montarcher, Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, Merle-Leignec, Apinac, Usson-en Forez, Estivareilles, Aboën, Rozier-Côtes-d'Aurec, Saint-Nizier-de-Fornas, Saint-Maurice-en-Gourgois

<i>Location courante</i>	
Remise des clés : <i>le jeudi soir après 18h et restitution des clés le lundi soir suivant après 18h</i>	
Salle ERA	700 €
Caution	500 €

Nettoyage : une somme de 100 € est gardée sur la caution si le nettoyage n'est pas fait correctement

Copie certifiée conforme.

A LA TOURETTE, le 27 octobre 2023

La Secrétaire
Marie Odile LAGER



Le Maire
Serge GRANJON

